

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Chronique bibliographique

Guy HAZAEL-MASSIEUX, *Phonologie et Phonétique du créole de la Guadeloupe*. Thèse de 3^e cycle, Université de Paris, ronéotypée, 3 vol. I-156 p., II-44 p. et 115 pl., III-172 p. et 42 pl. Préparée sous la direction du professeur Gsell

Christian SCHNAKENBOURG, *Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, 1760-1790. Contribution à l'étude de la crise de l'économie coloniale de la fin de l'ancien régime*, font l'objet d'un maître-livre

Pierre Vérin et Gabriel Debien

Numéro 22, 2e semestre 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044144ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044144ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vérin, P. & Debien, G. (1974). Compte rendu de [Chronique bibliographique / Guy HAZAEL-MASSIEUX, *Phonologie et Phonétique du créole de la Guadeloupe*. Thèse de 3^e cycle, Université de Paris, ronéotypée, 3 vol. I-156 p., II-44 p. et 115 pl., III-172 p. et 42 pl. Préparée sous la direction du professeur Gsell / Christian SCHNAKENBOURG, *Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, 1760-1790. Contribution à l'étude de la crise de l'économie coloniale de la fin de l'ancien régime*, font l'objet d'un maître-livre]. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (22), 119–123. <https://doi.org/10.7202/1044144ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Guy HAZAEL-MASSIEUX, Phonologie et Phonétique du créole de la Guadeloupe. Thèse de 3^e cycle, Université de Paris, ronéotypée, 3 vol. I-156 p., II-44 p. et 115 pl., III-172 p. et 42 pl. Préparée sous la direction du professeur Gsell.

La valeur rare du travail de G. Hazaël-Massieux, tient à deux aspects : c'est d'abord la première œuvre scientifique moderne sur le créole de la Guadeloupe ; c'est aussi malheureusement pour le moment, un travail qui n'existe qu'à l'Université de Paris et dans les bibliothèques personnelles des membres du jury ou des amis du nouveau docteur. Cela est d'autant regrettable que le créole est menacé dans son intégrité grammaticale et lexicale originelle tout autant que dans sa diffusion. Mais il y a de plus, en recueillant ses documents, l'auteur a constaté que la pression du français arrivait en fait à dédoubler le créole lui-même, car la norme pour le parler varie selon que **les uns considéraient comme désirable d'imiter les personnes de condition sociale supérieure dont ils disaient que leur créole était presque du français, preuve de leur instruction. D'autres au contraire proposaient comme modèle tel ou tel vieux paysan qu'ils louaient en disant : il parle tellement bien le créole qu'on ne le comprend plus, il connaît toutes les vieilles expressions.**

L'imbrication du créole et du français découle du fait même de la complémentarité de ces deux langues, problème socio-linguistique que G. Hazaël-Massieux se propose de développer dans la thèse d'Etat qui fera suite à cet ouvrage et dans laquelle il traitera de la morphosyntaxe du créole guadeloupéen et de l'emploi alterné de celui-ci avec le français.

Au stade actuel, et pour la phonologie seulement, la dichotomie fondamentale aboutit à deux systèmes, l'un maximaliste courant à la Désirade et aux Saintes, intégrant des voyelles du français, l'autre minimaliste qui confond essentiellement des consonnes rares ou qui ne sont pas en totale distribution contrastée.

Entre ces deux systèmes, l'un « maximaliste » et l'autre « minimaliste » les phonèmes essentiels sont bien décrits dans toutes leurs réalisations et les créolisants feraient bien, et une

fois pour toutes, de se décider à adopter pour recueillir leurs documents une transcription qui ferait appel à ces découvertes, plutôt que de se satisfaire d'une orthographe étymologique, incompréhensible aux habitants de la Dominique, de Sainte-Lucie et de Maraval ou d'Erin à Trinidad.

Ces phonèmes essentiels sont les suivants :

— p, b, m, w (jamais en opposition avec r au contact d'une labiale), f, v ;

— t, d, n, s, z, l, ch, j ;

— y de l'initiale de huit créole et y nasalisé que l'on trouve dans les réalisations créoles de panier et de fainéant ;

— k, g, r, h ;

— pour les voyelles i, é, è, a (ouvert et fermé) o (ouvert et fermé), u (ou) et les nasalisées ê (inconnu en français) â, ô.

L'auteur consacre des développements importants à l'étude de la fréquence des phonèmes dans la langue. Il constate que les voyelles surviennent dans près de la moitié des cas, ce qui rend très courante l'existence de syllabes ouvertes.

Nous avons également relevé les observations intéressantes sur les combinaisons des syllabes. En créole de la région de Pointe-à-Pitre on constate qu'il y a dans ce domaine enchaînement et non pas liaison.

La prosodie est également abordée, mais de façon moins approfondie, car la linguistique ne fait dans cette direction que commencer à mettre au point des outils de l'analyse structurale.

A ce titre, les études au sonographe d'un conte pour apprécier le timbre et l'intensité, ainsi que l'usage d'un minographe pour relever la mélodie font figure aux Antilles d'œuvre de pionnier.

Enfin, la technicité de l'ouvrage ne peut autoriser à passer sous silence les excellentes transcriptions de textes placées à la fin. A vrai dire, mis à part les documents de Parsons, de Nainsouta et de Germain William, on dispose de bien peu de textes guadeloupéens. Aussi est-il fort souhaitable que G. Hazaël-Massieux, les linguistes de l'Université et tous ceux épris de créole poursuivent leurs efforts pour constituer un corpus qui permettra l'accession de ce langage du statut de « patois » à celui d'une langue de culture.

P. VÉRIN.

*

* *

Christian SCHNAKENBOURG, Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, 1760-1790. Contribution à l'étude de la crise de l'économie coloniale de la fin de l'ancien régime, font l'objet d'un maître-livre¹.

C'est le premier que l'on puisse lire en France sur nos plantations antillaises. D'abord un aperçu rapide sur la distribution des sucreries, les causes de leur localisation, un rappel de leur richesse au cours du premier tiers du XVIII^e siècle et de la crise qui suivit. Puis l'organisation d'une sucrerie, la même sensiblement qu'à Saint-Domingue, avec cependant plus de moulins à eau qu'on ne voyait dans la grande île, et des moulins à vent qui y étaient inconnus ; bâtiments analogues, avec une « case à ouragans », annexe d'à peu près toutes les cases de maîtres, assolement rapide sans deuxièmes rejets.

Beaucoup plus de gens de couleur dans la main-d'œuvre (18 %), grande part des créoles (62 %), les ethnies qui dominent parmi les Africains étant les Ibos, les Aradas, Judas, Congos, Mines, Cap-Laous, Achantis² et Popus. Les domestiques, femmes de couleur surtout, paraissent plus nombreux qu'à Saint-Domingue. La distribution des esclaves de jardin aurait été faite selon leurs ethnies (p. 82).

Les sucreries de la Guadeloupe fabriquaient essentiellement du sucre terré (cassonnade). La moyenne de leur production était de 900 quintaux. 45 % de ce qui de la fabrication générale de l'île allait vers la France, venait à Bordeaux, 20 % aux ports de la Basse-Seine, 15 % à Nantes, autant à Marseille, soit par la voie d'un négociant métropolitain, par le troc avec un capitaine de navire, par un négociant installé dans l'île, ou par un négociant de Saint-Pierre de la Martinique. Les débouchés étrangers de la contrebande étaient essentiellement le port franc de Saint-Eustache, cette capitale de l'interlope, qui réexpédiait les sucres vers la Hollande, vers la Dominique et vers les treize colonies anglaises du continent. Après 1785, les grands débouchés furent les ports d'entrepôts, les sous-produits — tafia, sirops — allant pour 70 % aux Etats-Unis.

Les investissements pour établir les sucreries et maintenir leur activité étaient considérables. M. Schnakenbourg a essayé de calculer ce qu'elles pouvaient rapporter. Il est parti des comptes d'exploitation. Ils traduisent tous des résultats bruts positifs, mais ils ne tiennent jamais compte de l'amor-

1. Thèse pour le doctorat d'Etat ès Sciences économiques. Paris II, 1972, 310 p.

2. Introduits pendant l'occupation anglaise.

tissement des capitaux engagés. En le tenant pour 3 %, le revenu net des sucreries aurait été, exceptionnellement de 7 ou de 8 %, mais en moyenne de 4,5 %. Mais il faut reconnaître que pour distinguer clairement dans les comptes ce qui est charges d'exploitation et dépenses familiales ou personnelles des colons, M. Schnakenbourg a dû avoir l'œil bien perçant. A Saint-Domingue il eût fallu commencer par mettre à part les plantations tenues par des gérants et celles que dirigeaient les maîtres.

En 1759 les Anglais prirent l'île. Comptant la conserver à la paix ils la pourvurent abondamment d'esclaves et d'outillage pour développer ses sucreries. En 1760 ils parvenaient à exporter 180.000 quintaux de sucre, en 1761, 215.000 et en 1762, 500.000 alors que 1755, dernière année normale d'avant la guerre, n'avait pu envoyer directement en France que 40.000 quintaux. Pendant ces années les Anglais furent les maîtres du marché européen des sucres. A la paix, la Guadeloupe rendue à la France, ce fut aussitôt la baisse de la production bien que l'on fût en pleine époque de hausse de la consommation et des prix.

M. Schnakenbourg recherche les causes de cette baisse. Elles furent nombreuses mais pas très claires, et l'on ne peut pas préciser celles qui furent essentielles.

Il y eut d'abord la diminution des rendements de la canne, des rejetons essentiellement, ce qui ne fut pas particulier à la Guadeloupe, puis la technique archaïque de l'extraction du jus de la canne par les moulins qui ne reçurent de perfectionnement qu'à la fin du XVIII^e siècle. On perdait 46 % du sucre. Ajoutons le refus des négociants métropolitains de prendre les sucres bruts de moins bon rapport pour eux, ce qui paraît particulier à la Guadeloupe. Saint-Domingue reprend sa place dans la production sucrière antillaise. On manque d'esclaves. Les débouchés étrangers sont insuffisants tandis qu'il vient moins de navires français. Les impôts sont devenus écrasants. Puis, en 1766, en 1767, en 1769 et surtout en 1776, les cyclones ravagent les récoltes, puis des sécheresses, des inondations, la disette. Il y eut bien en 1768-1770, de 1775 à 1776, de 1782 à 1785, reprise, mais à long terme le mouvement des navires français n'augmente pas. La production ne remonte pas à ce qu'elle était en 1760. Puis la guerre d'Amérique restreignit les débouchés.

Et il y eut l'incidence des dettes, bien moins lourdes pourtant que celles des colons de Saint-Domingue : dettes envers le commerce (22 %), dettes pour achats de plantations jamais payées comptant, dettes pour désintéresser les héritiers qui dans les successions n'avaient pas en leur part en nature (25%), dettes du temps de l'occupation anglaise ;

financement des nouvelles plantations, pertes dues aux guerres, aux ouragans, etc...

Peut-être ne faudrait-il pas tant accentuer la crise des sucreries à la fin du XVIII^e siècle. Elle paraît faire surtout contraste avec les années exceptionnelles de l'occupation anglaise. Les soixante premières années du siècle n'ont pas été ici assez précisément étudiées pour que l'opposition soit parfaitement convaincante. Les assurances du P. Labat et de M^{lle} Canabrava apportent-elles confiance à elles seules. C'est bien rapide.

Toutes leurs dettes et ce manque à gagner que les colons attribuaient à la mauvaise volonté des négociants, à leurs navires impuissants à subvenir régulièrement à leurs besoins, même en temps de paix, les aigriront contre la métropole. Ils furent d'abord amenés à signer avec des maisons de commerce colonial des ports des « liaisons d'habitation ». Ils s'engageaient à leur livrer tous leurs succès pendant plusieurs années pour assurer l'extinction de leurs dettes. Les planteurs se sentaient captifs, étranglés. L'antagonisme entre les grands colons et le commerce s'aigrit, s'exacerba. Toute l'histoire des îles avant 1789 est dominée par cette opposition, plus encore peut être que par l'affrontement entre maîtres et esclaves (p. 235). La crise commerciale et financière mena à la crise politique, au désir d'une certaine autonomie qui permettrait à la classe des grands planteurs de dominer l'égoïsme du commerce de France, de rejeter son emprise. C'est pourquoi la Révolution à la Guadeloupe a revêtu en ses débuts un caractère si nettement anti-métropolitain.

G. DEBIEN.

